

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

Objet de délibération :
Rapport sur l'égalité hommes/femmes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du conseil syndical

Séance du 02 avril 2024 à 18h00

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, Président, sont présents 48 délégués sur 82, convoqués le 26 mars 2024.

Etaient présents :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames Estelle BARBARIN, Danielle BERRODIER, Béatrice DALMAZ, Eliane NAMBOTIN, Valérie PERRACHON, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Marie-Françoise VIGNOLLET, Claire ANDRÉ, Valérie BERNARD, Rita ERIGONI, Messieurs Vincent MANCUSO, Lionel MANOS, Christian LIMOUSIN, Guy CAGNIN, Emmanuel GINET, Daniel MARTIN, Alexandre NANCHI, Patrice MARTIN, Pascal PAIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Gilbert BOUCHON, Fabrice VENET, Julien BELLAND, Pascal VETTARD, Eric ELIE, Jean-Luc VIBERT, Gilberto GRECO, Alain TÊTU, Giuliano D'ANDREA, Gilles CELLARD, Denis SOUCHON.

CC de la Côtière à Montluel : Mesdames Catherine FRANGIONE, Sylvie OBADIA, Messieurs Clément BOYER, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Bernard LAVIRE.

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Mesdames Anne BOLLACHE, Myriam FANGET, Jacqueline PIPERINI, Messieurs Cyrille DUMOULIN, Eloi PONS et Eric TEYSSIER.

CC Miribel et Plateau : Mesdames Christine FRANCOIS, Valérie POMMAZ, Messieurs Joël AUBERON, Jean-Pierre GAITET et Pierre GOUBET.

Ont donné pouvoir et ont voté :

- Jean-Michel BOULMÉ à Anne BOLLACHE (CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon)
- Jean-Alex PELLETIER à Françoise VEYSSET-RABILLOUD (CC Plaine de l'Ain)

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames Françoise GARIBIAN, Céline AGUERSIF, Véronique CORNA, Messieurs Joël BRUNET, Christian de BOISSIEU, Daniel FABRE, Patrice FREY, Marc JANODY, Eric BEAUFORT, Gabriel FOURNIER, Jean MARCELLI, Jean-Marc DUSSARRAT, Thierry LADREY, Jean-François BONIN, Gaël ALLAIN et Jean-Michel MASSON.

CC de la Côtière à Montluel : Mesdames Anne FABIANO et Andrée RACCURT, Monsieur Philippe POIRSON.

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Messieurs Pierre BELY et Christian BATAILLY.

CC Miribel et Plateau : Monsieur Xavier DELOCHE.

Est élue secrétaire de séance : Mme Anne BOLLACHE (C.C. Rives de l'Ain Pays du Cerdon)

Vu la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui décide que la politique intégrée devient la règle ;

Par décret n° 2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales (JO du 28 juin 2015), les communes et EPCI de plus de 20 000 habitants ont l'obligation, à compter du 1^{er} janvier 2016, de rédiger un « rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ».

Ce rapport ci-annexé est donc présenté par Monsieur le président à l'assemblée délibérante.

BILAN SOCIAL

Le syndicat s'engage à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans l'exercice de responsabilité politique et civique.
Il s'engage à contribuer à l'égalité professionnelle en interne.

I – La politique de ressource humaine

Au sein du syndicat mixte Bugey Côtière Plaine de l'Ain, deux agents sont employés : un homme et une femme.
La répartition dans les filières de la fonction publique territoriale est la suivante :

- Filière technique : un homme
- Filière administrative : une femme

II – Les politiques d'égalité

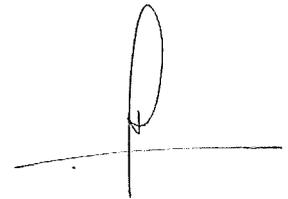
Les actions de formation suivies en 2023 ont été :

- *Agent de la filière technique* : formation initiation adaptée QGIS (les grands principes du SIG et prise en main du logiciel).
- *Agent de la filière administrative* : aucune.

**Le Conseil syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

PREND ACTE du rapport rédigé sur l'égalité femmes/hommes pour le syndicat mixte BUCOPA.

Le Président,



Alexandre NANCHI

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme

Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le

Affichée le

05 AVR, 2024

08 AVR, 2024